

Département de la Saône-et-Loire

Commune de Saint-Amour-Bellevue

REVISION ALLEGEE N°1

DU PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'ARRET

Vu pour être annexé à notre arrêté ou délibération
en date de ce jour,

Le 29 Août 2023

Le Maire Josiane CASBOLT



Le Maire
Josiane CASBOLT

Approuvé le 19-09-2017

Modification simplifiée n°1
approuvée le 11-05-2021

Révision allégée n°1
approuvée le